

# ÉVALUATION

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024  
ET PROGRAMME DE  
TRAVAIL POUR 2025-2027**





# ÉVALUATION

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024  
ET PROGRAMME DE  
TRAVAIL POUR 2025-2027**



**Banque européenne  
d'investissement** | Groupe

## **Groupe Banque européenne d'investissement – Évaluation – Rapport d'activité 2024 et programme de travail pour 2025-2027**

© Banque européenne d'investissement, 2025.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante [publications@eib.org](mailto:publications@eib.org).

Banque européenne d'investissement  
98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

Crédits photo : EIB, Getty Images, Shutterstock.

L'autorisation de reproduire ou d'utiliser ces prises de vues doit être sollicitée auprès du détenteur des droits d'auteur.

### **Clause de non-responsabilité**

Les avis et évaluations qui figurent dans le présent rapport reflètent la position de la fonction d'évaluation et ne représentent pas nécessairement le point de vue de la direction de la BEI ou de son Conseil d'administration.

Le Groupe BEI a une obligation de confidentialité envers les propriétaires et les exploitants des projets mentionnés dans le présent rapport. Ni le Groupe BEI ni les consultants qui ont étudié ces projets ne communiqueront à un tiers des informations couvertes par cette obligation et ne seront tenus à une quelconque obligation de divulguer d'autres informations ou de chercher à en obtenir l'autorisation auprès des sources qui les détiennent.

Pour plus d'informations sur la fonction d'évaluation de la BEI, consultez le site web [www.eib.org/evaluation](http://www.eib.org/evaluation), ou contactez-nous à l'adresse [evaluation@eib.org](mailto:evaluation@eib.org).

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site [www.eib.org](http://www.eib.org). Vous pouvez également écrire à l'adresse suivante [info@eib.org](mailto:info@eib.org). Abonnez-vous à notre bulletin électronique ici [www.eib.org/sign-up](http://www.eib.org/sign-up)

Publication de la Banque européenne d'investissement.  
Imprimé sur du papier FSC®.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>L'ANNÉE EN BREF</b>
<b>5</b>	<b>FONCTION D'ÉVALUATION DU GROUPE BEI RENDRE COMPTE DU PASSÉ ET EN TIRER DES LEÇONS POUR L'AVENIR</b>
<b>9</b>	<b>UN PROGRAMME DE TRAVAIL ALIGNÉ SUR LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DU GROUPE BEI</b>
<b>12</b>	<b>BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2027</b>
<b>15</b>	<b>AGIR EN QUALITÉ DE BANQUE DU CLIMAT</b>
<b>15</b>	Évaluations en cours
<b>16</b>	Travaux à venir
<b>19</b>	<b>CONTRIBUER À UNE EUROPE COMPÉTITIVE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE</b>
<b>19</b>	Évaluations achevées en 2024
<b>20</b>	Évaluations en cours
<b>21</b>	Travaux à venir
<b>25</b>	<b>INVESTIR AVEC UN FORT IMPACT DANS LE MONDE ENTIER, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE BEI MONDE</b>
<b>25</b>	Évaluations achevées en 2024
<b>27</b>	Travaux à venir
<b>31</b>	<b>GÉRER À DES FINS DE QUALITÉ, D'EFFICACITÉ ET D'IMPACT</b>
<b>31</b>	Évaluations en cours
<b>32</b>	Travaux à venir
<b>34</b>	<b>UN MEMBRE ACTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ÉVALUATION</b>





“ L’Inspection générale a pour mission principale de contribuer à ce que le Groupe BEI continue à rendre des comptes pour ses actions passées sans cesser d’apprendre afin de façonner son avenir. Dans le cadre de ce mandat, la division Évaluation joue un rôle déterminant en menant des évaluations indépendantes des activités du Groupe. En inspirant la confiance du public par sa transparence, sa réactivité et sa volonté de tirer des enseignements des expériences passées, la BEI renforce sa crédibilité, sa fiabilité et, en fin de compte, son impact. ”

Monique Koning, inspectrice générale



# L'ANNÉE EN BREF

## NOMBRE D'ÉVALUATIONS



4

évaluations, dont 1 étude, présentées au Conseil d'administration en 2024



4

évaluations et études récemment lancées



3

évaluations au stade final, qui seront présentées au Conseil d'administration au premier trimestre 2025

## TYPES D'ÉVALUATION



## MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION



8

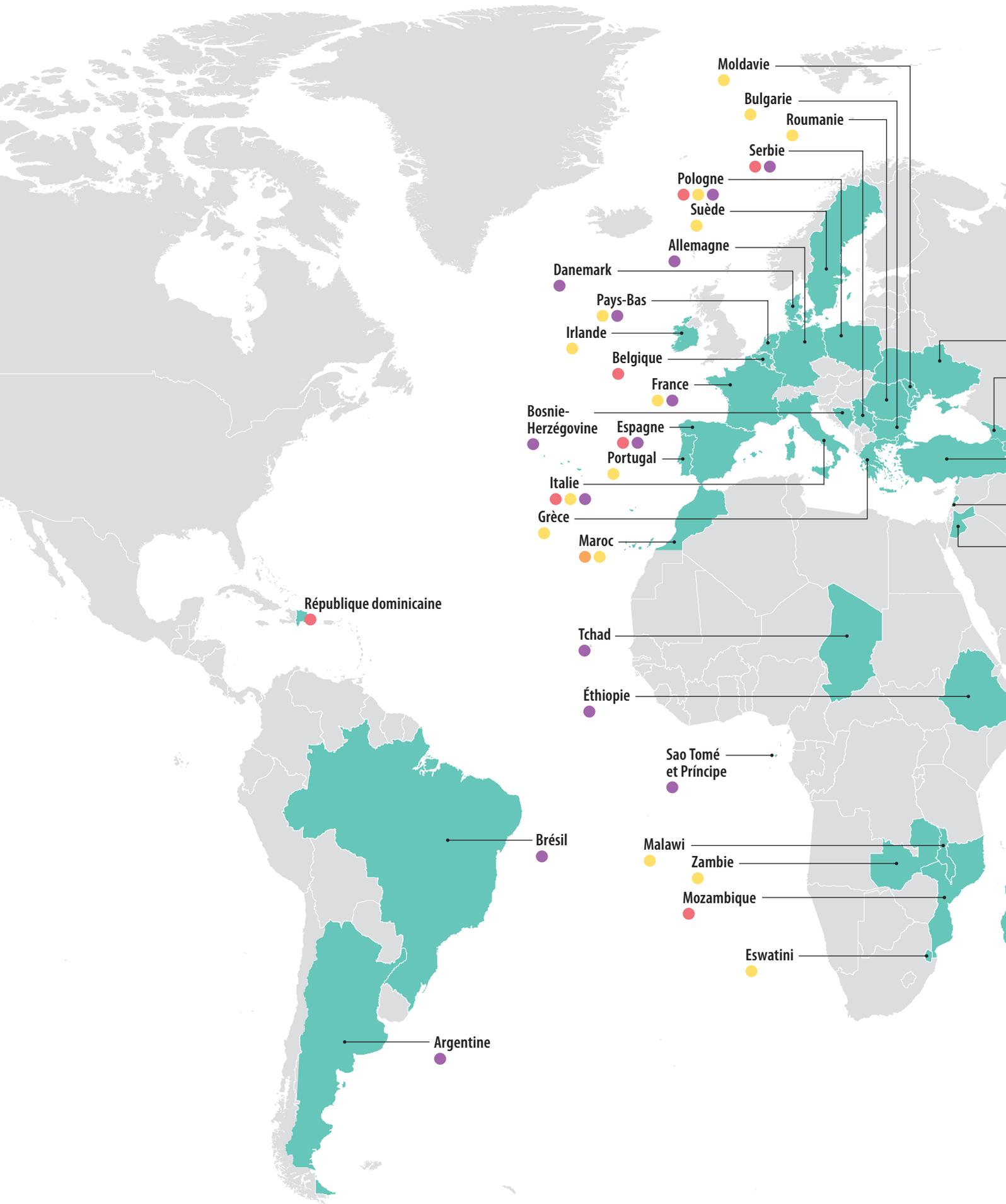
évaluations faisant l'objet d'un suivi en 2024 : **10 recommandations récemment émises** pour un total de 33 évaluations en phase de suivi

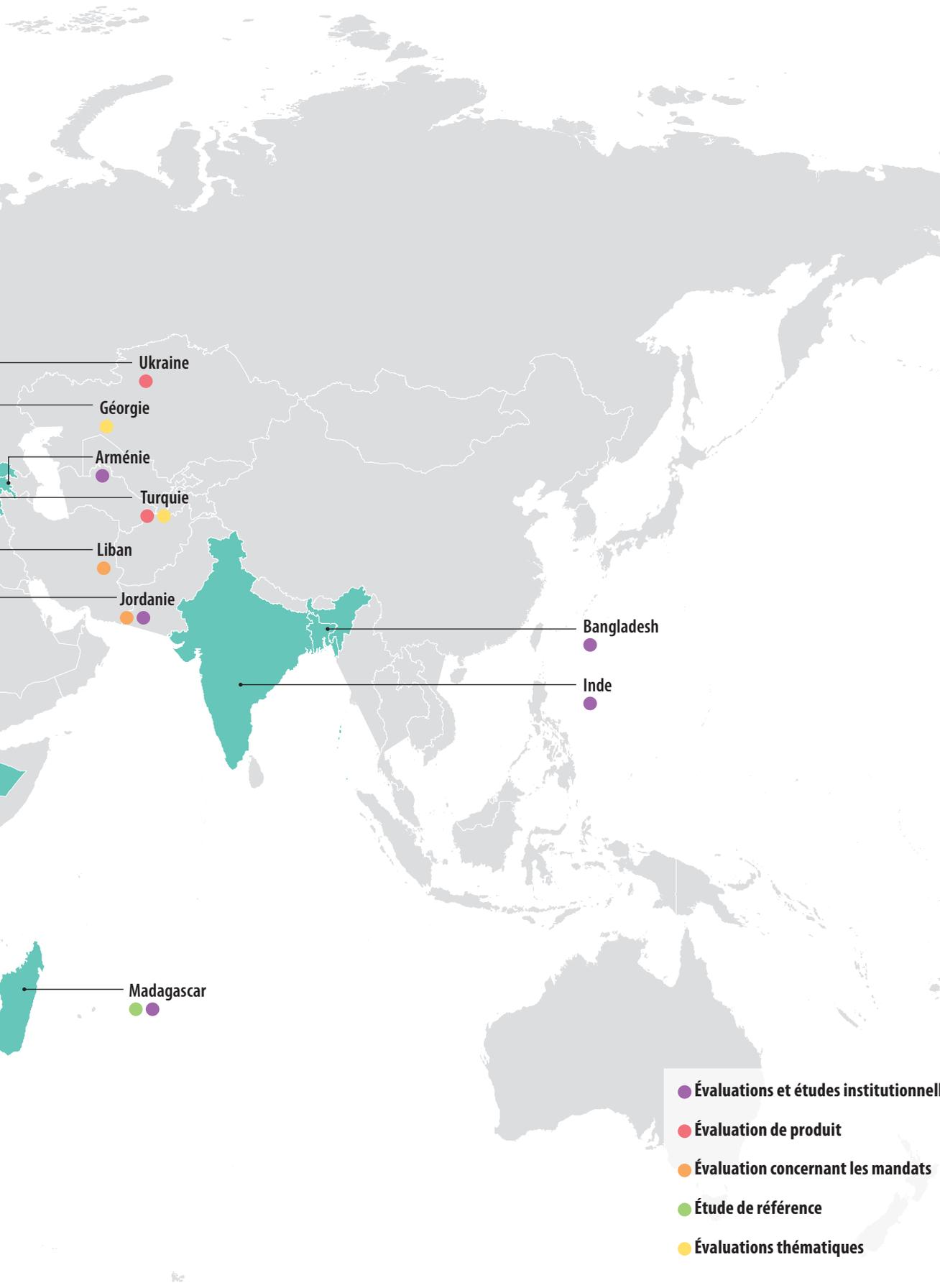


13

recommandations clôturées en 2024

# VISUALISATION GÉOGRAPHIQUE – ÉTUDES DE CAS D'ÉVALUATION







# FONCTION D'ÉVALUATION DU GROUPE BEI – RENDRE COMPTE DU PASSÉ ET EN TIRER DES LEÇONS POUR L'AVENIR

La division Évaluation (IG/EV) est la fonction d'évaluation indépendante du Groupe BEI. En demandant des comptes au Groupe BEI pour ses décisions, actions et opérations et en encourageant l'apprentissage, la division Évaluation éclaire l'élaboration de politiques, la stratégie d'investissement et la conception de projets fondées sur des éléments probants. À ce titre, elle contribue à renforcer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités du Groupe BEI.

IG/EV relève de l'Inspection générale et rend compte directement aux Conseils d'administration de la BEI et du FEI. Chaque année, la division évalue une sélection d'activités du Groupe BEI, telles que définies dans son programme de travail à horizon mobile. Le choix des évaluations s'effectue en tenant compte de leur opportunité, utilité et portée pour éclairer les futures décisions du Groupe. Les activités du Groupe BEI sont évaluées en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques du Groupe et de l'Union européenne.

La fonction d'évaluation du Groupe repose sur les **principes** d'indépendance, d'utilité et de crédibilité.



**Indépendance**



**Utilité**



**Crédibilité**

L'**indépendance** d'IG/EV est une condition préalable à la crédibilité, à l'impartialité et à la légitimité des conclusions des évaluations. La fonction d'évaluation s'acquitte de ses tâches indépendamment des activités du Groupe, fait preuve d'intégrité professionnelle, veille à l'absence d'ingérences extérieures et prévient les conflits d'intérêts.

IG/EV optimise l'**utilité** de ses activités en choisissant des thèmes pertinents et opportuns et en les incluant dans son programme de travail. Différents types d'évaluations sont menées de manière à répondre aux besoins d'information des décideurs et des parties prenantes identifiées. La participation et la consultation des services concernés à toutes les étapes d'un processus d'évaluation permettent que ces derniers en assument la responsabilité plus facilement. Si la portée des évaluations est généralement large, les questions sont axées sur les besoins spécifiques des parties prenantes.

IG/EV renforce également la **crédibilité** de son travail en adhérant aux meilleures pratiques et normes internationales, en appliquant des méthodes rigoureuses et transparentes et en s'appuyant sur des preuves crédibles et pertinentes. Chaque évaluation fait l'objet d'une assurance-qualité solide afin de maintenir les normes les plus élevées. IG/EV est également un membre actif de la communauté des professionnels de l'évaluation, notamment du Groupe de coopération pour l'évaluation (GCE), qui promeut une harmonisation de la méthode d'évaluation employée au sein des institutions financières internationales.

**La fonction d'évaluation de la BEI est indépendante, mais pas isolée.** En tant qu'élément central du cycle du Groupe BEI en matière de politiques et de projets, elle joue un rôle déterminant dans les efforts déployés par le Groupe pour suivre, mesurer et évaluer ses résultats. Les évaluations indépendantes s'appuient sur d'autres processus et outils et les complètent, tels que le Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact (MAI) de la BEI et ses rapports annuels sur l'impact.

**La prise en compte des évaluations est encouragée par un suivi bien établi des recommandations.** IG/EV formule des recommandations précises et réalistes dans ses évaluations. Les recommandations attirent l'attention des instances dirigeantes sur des considérations importantes et signalent les mesures concrètes à prendre. Les recommandations font l'objet de discussions avec les services concernés, ce qui permet à ces derniers d'assumer plus facilement la responsabilité de leur mise en œuvre. La direction répond à chaque recommandation et définit un plan d'action correspondant, qui fait ensuite l'objet d'un suivi par IG/EV. IG/EV rend régulièrement compte à la direction et aux Conseils d'administration de la BEI et du FEI, en soulignant les progrès et les goulets d'étranglement possibles en matière de prise en compte.

**IG/EV s'appuie sur une combinaison d'experts internes et de ressources externes pour mener à bien les évaluations.** Les ressources disponibles pour 2024 ont été suffisantes pour permettre à IG/EV de mener à bien son activité. Le programme de travail triennal est élaboré sur la base des ressources actuelles en personnel. Le budget prévisionnel nécessaire pour recruter des spécialistes externes et faire face à d'autres dépenses administratives est comparable à celui de 2024. IG/EV a transmis sa demande dans le contexte du Plan d'activité du Groupe qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2024.

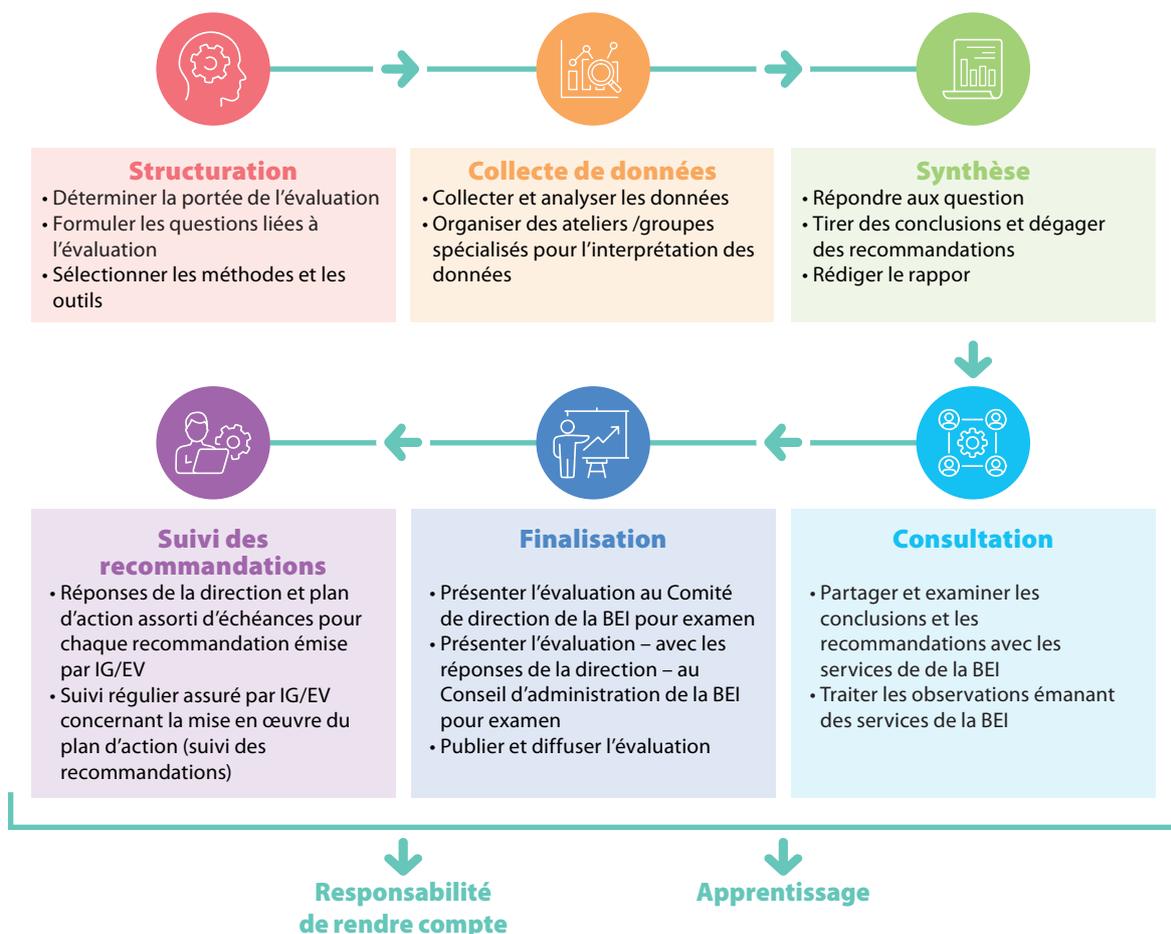


## Politique d'évaluation du Groupe BEI

L'activité d'EV est régie par la Politique d'évaluation du Groupe BEI.  
[La Politique d'évaluation du Groupe BEI](#)



## Cycle d'évaluation





SPÅR TRACK

10 Hjulsta 11 Akalla  
VIA FRIDHEMSPLAN

# UN PROGRAMME DE TRAVAIL ALIGNÉ SUR LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DU GROUPE BEI

Approuvée par le Conseil des gouverneurs en juin 2024, la Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027 élaborée sous la direction de Nadia Calviño, la présidente du Groupe BEI, souligne la volonté ferme du Groupe de renforcer son rôle de bras financier de l'Union européenne. Dans un contexte de chocs et de défis stratégiques inédits, la Feuille de route souligne la nécessité, pour la BEI, de se concentrer sur la promotion d'une croissance durable et inclusive, tout en collaborant étroitement avec les institutions de l'UE, en particulier la Commission européenne, et en s'alignant sur le droit européen.

La Feuille de route stratégique définit huit priorités stratégiques pour la BEI, qui visent à combler le déficit d'investissement de l'Europe, à stimuler la productivité, à renforcer la cohésion sociale et territoriale, à faire progresser l'action pour le climat, à promouvoir la paix et la sécurité, à renforcer l'autonomie stratégique ouverte et à relever les défis mondiaux. Elles sont toutes étayées par des efforts organisationnels visant à améliorer l'efficacité et l'impact de la mise en œuvre des investissements.

## Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027

1. Consolider le rôle de banque du climat du Groupe BEI
2. Accélérer la transformation numérique et le déploiement de l'ensemble de la chaîne de valeur des nouvelles technologies
3. Renforcer le soutien à l'industrie européenne de sécurité et de défense, tout en préservant la capacité de financement de la BEI et en garantissant les normes environnementales, sociales et de gouvernance les plus élevées
4. Contribuer à une politique de cohésion moderne
5. Soutenir l'agriculture et la bioéconomie
6. Renforcer les infrastructures sociales européennes
7. Renforcer les infrastructures sociales européennes
8. Mettre l'accent sur les investissements à fort impact à l'extérieur de l'UE

**Ces priorités sont étayées par le renforcement de l'efficacité et de l'impact.**

[Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027](#)

À compter de 2025, IG/EV organisera son programme de travail autour de quatre thèmes principaux, étroitement alignés à la fois sur les objectifs de politique publique de la BEI et sur la Feuille de route stratégique du Groupe. L'accumulation de connaissances sur chaque thème renforcera la complémentarité et les synergies entre les évaluations. Elle stimulera également l'apprentissage mutuel et la diffusion des connaissances découlant des évaluations, des études connexes et du suivi des recommandations d'IG/EV.

## Priorités thématiques d'IG/EV



### AGIR EN QUALITÉ DE BANQUE DU CLIMAT

Comment le Groupe BEI réussit-il à financer la transition écologique et à appuyer l'action pour le climat ?



### CONTRIBUER À UNE EUROPE COMPÉTITIVE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE

Comment le Groupe BEI contribue-t-il à la transition numérique, à la sécurité et la défense, à la cohésion, à l'agriculture et la bioéconomie, aux infrastructures sociales et à l'union des marchés des capitaux de l'UE ?



### INVESTIR AVEC UN FORT IMPACT DANS LE MONDE ENTIER, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE BEI MONDE

BEI Monde favorise-t-elle un impact élevé grâce à ses investissements à l'extérieur de l'UE, notamment son soutien à l'Ukraine et au voisinage de l'UE ?



### GÉRER À DES FINS DE QUALITÉ, D'EFFICACITÉ ET D'IMPACT

Comment le Groupe BEI parvient-il à allier impact et efficacité ?

**D'une manière générale, une approche thématique permet de mieux cibler et hiérarchiser le programme de travail.** Elle concentre les efforts et les ressources de la fonction d'évaluation sur les priorités du Groupe. Ce faisant, cette approche devrait apporter en temps utile des éléments probants et des enseignements afin d'appuyer la mise en œuvre des priorités du Groupe.



# BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2027

Dans son programme de travail, IG/EV donne la priorité aux évaluations qui permettent d'éclairer les décisions stratégiques futures, aux évaluations sollicitées par les Conseils d'administration de la BEI ou du FEI ou les mandants, ainsi qu'aux évaluations portant sur une part importante des activités.

Des évaluations qui ne figurent pas ci-dessous pourraient également être proposées à un stade ultérieur en réponse aux évolutions ou aux besoins émergents du Groupe BEI.

	 <b>LA BANQUE EUROPÉENNE DU CLIMAT</b>	 <b>UNE EUROPE COMPÉTITIVE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE</b>
<b>Évaluations achevées en 2024</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité de prêt du Groupe BEI en faveur des PME et des ETI</li> </ul>
<b>Évaluations en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat (FdRBC)</li> <li>• Politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des prêts-cadres par la BEI pour faire face aux catastrophes et aux situations d'urgence</li> <li>• Fonds de garantie européen (EGF)</li> </ul>
<b>Évaluations lancées en 2025</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux infrastructures de santé au sein de l'UE</li> <li>• Contribution du Groupe BEI à InvestEU</li> <li>• Mandats du FEI à l'appui du secteur privé</li> </ul>
<b>Évaluations planifiées pour 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de prêt de la BEI dans le secteur des transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la BEI au logement abordable et durable</li> <li>• Soutien du Groupe BEI à la transition numérique de l'économie de l'UE</li> <li>• Plan d'action du Groupe BEI pour l'industrie européenne de sécurité et de défense</li> <li>• Activité du FEI à l'appui de la microfinance</li> <li>• Programmes d'éducation et de développement des compétences du FEI</li> </ul>
<b>Évaluations planifiées pour 2027</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien du Groupe BEI à une industrie plus verte</li> <li>• Soutien de la BEI à l'économie bleue (en particulier, au secteur de l'eau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative Champions technologiques européens (Groupe BEI)</li> <li>• Soutien de la BEI à l'aménagement urbain (infrastructures municipales)</li> </ul>

 <b>INVESTIR AVEC UN FORT IMPACT DANS LE MONDE ENTIER</b>	 <b>GÉRER À DES FINS DE QUALITÉ, D'EFFICACITÉ ET D'IMPACT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'UE</li> <li>• Partenariat BEI-Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID)</li> <li>• Projet d'infrastructure hydrique à Madagascar (préparation d'une évaluation de l'impact)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie du Groupe BEI en matière d'égalité hommes-femmes</li> <li>• Contribution du Groupe BEI au Cadre financier pluriannuel 2021-2027 (synthèse)</li> <li>• Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact (MAI) de la BEI</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative Résilience économique de la BEI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence : enseignements tirés de 30 ans d'évaluation à la BEI</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation en cours de l'initiative « EU for Ukraine</li> <li>• Feuille de route stratégique de BEI Monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de transparence du Groupe BEI</li> <li>• Prêts fondés sur les résultats – BEI : phase pilote</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien du Groupe BEI aux pays candidats</li> <li>• Approche de la BEI dans les pays touchés par des conflits</li> <li>• Compartiment « États membres » du Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)</li> <li>• Contribution de la BEI à la stratégie « Global Gateway » de l'UE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de durabilité environnementale et sociale du Groupe BEI (CDES)</li> </ul>



# AGIR EN QUALITÉ DE BANQUE DU CLIMAT

**La Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027 entend consolider le rôle du Groupe BEI en tant que banque du climat.** Le financement de la transition écologique et le soutien à l'action en faveur du climat représentent la priorité stratégique absolue du Groupe, l'objectif étant de garantir la croissance durable, la compétitivité technologique, l'autonomie stratégique et la sécurité de l'Europe.

**IG/EV entend aider le Groupe BEI à concrétiser ses ambitions en matière de financement climatique.** En 2025, IG/EV publiera deux évaluations et en entamera une autre dans ce domaine. Il est prévu que d'autres évaluations soient lancées en 2026 et 2027. En fin de compte, cet ensemble d'éléments probants au niveau des entreprises, des secteurs et des industries aidera le Groupe à déterminer l'orientation stratégique et opérationnelle future de ses activités en matière d'action pour le climat.

## Évaluations en cours

### Évaluation de la Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat

**La Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat (FdRBC) guide les efforts du Groupe en matière d'action pour le climat et de durabilité environnementale au cours de la période 2021-2025.** La feuille de route décrit le cadre opérationnel pour la réalisation des principaux objectifs du Groupe, notamment:

- soutenir 1 000 milliards d'euros d'investissements à l'appui de l'action pour le climat et de la durabilité environnementale entre 2021 et 2030 ;
- affecter au moins 50 % des financements annuels de la BEI à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale à l'horizon 2025 ; et
- aligner toutes les opérations du Groupe BEI sur les objectifs de l'accord de Paris à compter de 2021.

**L'évaluation met fortement l'accent sur les caractéristiques institutionnelles.** Elle complète d'autres examens à l'échelle du Groupe en se penchant sur l'élaboration et la mise en œuvre de la Feuille de route de la banque du climat. Elle porte sur l'évolution de la gamme de produits de financement et de services de conseil proposés par le Groupe BEI. Elle cherche à repérer les premiers signes d'un changement dans le portefeuille du Groupe découlant du lancement de la Feuille de route de la banque du climat.

**Les produits financiers et les services de conseil sont analysés,** l'accent étant mis en particulier sur l'analyse des innovations de produits induites par la Feuille de route de la banque du climat et sur la comparaison entre ce que le Groupe BEI et les autres bailleurs de fonds proposent. Compte tenu du caractère global de la Feuille de route de la banque du climat, l'évaluation concerne la plupart des services de la BEI et du FEI.



## Évaluation de la politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie

### **Conformément au pacte vert pour l'Europe, la BEI a introduit en 2019 sa politique de prêt dans le secteur de l'énergie, qui remplace les précédents critères de prêt pour le secteur de l'énergie.**

Cette politique définit la manière dont la BEI aidera l'Union européenne à atteindre ses objectifs ambitieux en matière de climat et d'environnement, à savoir accélérer la transition vers une énergie propre et poursuivre l'objectif d'une économie neutre pour le climat. Elle fournit un cadre global pour accroître le soutien de la BEI à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement de l'utilisation des énergies renouvelables.

**La crise énergétique entraînée par la guerre en Ukraine a déclenché le lancement du plan REPowerEU en mai 2022.** REPowerEU est le plan de l'Union européenne visant à réduire sa dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles et à accélérer la transition écologique. En octobre 2022, la BEI a intensifié considérablement son soutien au plan REPowerEU en fournissant 30 milliards d'euros de financements supplémentaires en faveur de l'énergie propre au cours des cinq prochaines années. En juillet 2023, la BEI a encore relevé de 50 % les objectifs de financement liés à l'engagement initial du Groupe BEI au titre de l'initiative REPowerEU+, les portant à 45 milliards d'euros à l'horizon 2027.

**L'évaluation vise à éclairer à la fois la révision de la politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie et la mise en œuvre du train de mesures au titre de REPowerEU.** L'évaluation examinera si la politique est toujours pertinente et efficace compte tenu de l'évolution des défis énergétiques mondiaux, y compris ceux déclenchés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle contribuera également à la prochaine révision de la Feuille de route de la banque du climat en 2025. En outre, l'évaluation portera sur la mise en œuvre rapide du train de mesures au titre de REPowerEU de la BEI et sur le rôle de la Banque dans le soutien apporté à ce plan.

## Travaux à venir

### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation de la politique de prêt de la BEI dans le secteur des transports**

L'évaluation analysera la contribution de la politique approuvée en juillet 2022 à la réduction des émissions de l'UE, tout en mettant en place un réseau de transport durable et inclusif qui réponde aux besoins de ses citoyens. Cette évaluation, dont le lancement était initialement prévu en 2025, a été reportée à 2026 afin de s'appuyer sur un examen interne à mi-parcours programmé pour 2025.



### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du soutien du Groupe BEI aux initiatives en faveur d'une industrie plus verte

La consommation d'énergie et la fabrication de produits doivent évoluer pour que l'industrie européenne reste compétitive dans une économie neutre pour le climat. Le Groupe BEI entend contribuer à cette transition ; dans sa Feuille de route de la banque du climat, le domaine prioritaire « Une industrie plus verte » décrit la manière dont le Groupe soutient ces évolutions et promeut le déploiement de solutions industrielles innovantes tout au long de leur cycle de vie.

Cette évaluation passera en revue les activités passées et en cours qui, bien qu'elles ne soient pas incluses dans l'évaluation de la Feuille de route de la banque du climat, contribuent à l'ambition globale du Groupe en matière de finance verte.

### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du soutien de la BEI à l'économie bleue

Étant le plus grand puits de carbone de la planète, l'océan absorbe 25 % des émissions de CO<sub>2</sub> découlant des activités humaines et conserve 90 % de la chaleur excédentaire. La BEI s'est engagée à soutenir les technologies marines sobres en carbone, à renforcer la résistance côtière face aux changements climatiques, à préserver et à restaurer les écosystèmes marins et à encourager l'innovation. Cette évaluation portera sur la pertinence et le résultat du soutien de la BEI dans ce domaine, en mettant éventuellement l'accent sur sa contribution à l'initiative Clean Oceans et à la Stratégie pour des océans durables.

**IG/EV accorde une attention particulière au climat et à l'environnement dans toutes ses évaluations sectorielles ou thématiques.** Deux évaluations achevées en 2024, couvrant l'activité de prêt du Groupe BEI en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et le soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'Union européenne, mettent en évidence les défis que représente l'acheminement du soutien relevant de l'action pour le climat au moyen de prêts intermédiés.

L'évaluation de l'activité de prêt aux PME recommande que le Groupe BEI accélère l'analyse des incitations qu'il pourrait fournir aux intermédiaires pour qu'ils cherchent activement de nouvelles possibilités dans des domaines thématiques (comme l'action en faveur du climat) et aux bénéficiaires finals pour qu'ils investissent dans ces domaines, y compris des incitations financières et le panachage avec des services de conseil et des éléments de libéralité.

L'évaluation du soutien à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'Union européenne recommande d'améliorer les résultats en matière d'environnement et d'action pour le climat – y compris d'adaptation – dans ce secteur, en particulier dans le cadre des prêts intermédiés à bénéficiaires multiples (PIBM).



# CONTRIBUER À UNE EUROPE COMPÉTITIVE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE

**Ces dernières années, l'économie européenne a subi des difficultés et des chocs inédits, notamment la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le choc énergétique qui en a résulté, sur fond de crise climatique.** La BEI a joué, et continuera de jouer, un rôle croissant dans le soutien à la résilience de l'économie européenne.

**La Feuille de route stratégique du Groupe vise à encourager l'investissement dans des projets privés et publics déterminants.** Ses priorités consistent notamment à combler le déficit d'investissement de l'Europe, à renforcer sa productivité, sa cohésion sociale et territoriale, sa sécurité et son autonomie stratégique. Étant donné que 90 % de l'ensemble des prêts de la BEI concernent des projets au sein des États membres de l'UE, les évaluations ont un rôle important à jouer pour comprendre comment et dans quelle mesure le Groupe BEI contribue à une Europe compétitive, résiliente et inclusive.

## Évaluations achevées en 2024

### Évaluation de l'activité de prêt du Groupe BEI en faveur des PME et des ETI

**Le Groupe BEI joue un rôle essentiel en aidant les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) à accéder aux financements nécessaires.** Ces entreprises sont déterminantes pour l'économie de l'UE, car elles stimulent l'emploi, la stabilité économique, la croissance et la productivité. Le Groupe BEI, en partenariat avec les banques et les institutions financières, fournit un soutien financier ciblé là où il est le plus nécessaire..



**Cette évaluation a examiné comment le soutien financier stratégique du Groupe BEI donne aux PME et aux ETI les moyens d'agir, stimule l'innovation et contribue à l'édification d'une économie durable et résiliente.** Elle est venue compléter une évaluation préalable de l'activité d'apport de fonds propres et quasi-fonds propres du Groupe BEI en faveur des PME et des ETI.

**Il ressort de l'évaluation que le Groupe BEI a adapté ses offres afin de mieux répondre aux besoins de ses clients, des PME et des ETI au fil du temps.** Les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises sont en partie liées à celles du secteur financier lui-même, à savoir l'accès au financement à un coût raisonnable, la capacité de prise de risques et la concentration du crédit. Le Groupe BEI se sert de ses produits pour aider les intermédiaires financiers à alléger ces contraintes. Il a diversifié son offre pour l'adapter à l'évolution du marché. Le déploiement a été globalement efficace, même si certains produits ont occasionnellement subi des retards ou des annulations. Le Groupe a déjà pris des mesures pour améliorer sa réactivité et sa souplesse.

**Toutefois, l'évaluation met également en évidence un manque de clarté quant aux objectifs et à l'orientation de ce soutien.** Pour répondre aux besoins et aux grands objectifs de l'UE, le Groupe BEI a fait évoluer rapidement et de manière significative son soutien aux PME et aux ETI pour cibler des domaines thématiques spécifiques, notamment l'action en faveur du climat. Cependant, les incitations qu'il propose aux intermédiaires financiers pour qu'ils élargissent leurs portefeuilles dans ces domaines, ou aux bénéficiaires finals pour qu'ils y investissent, demeurent insuffisantes. En outre, l'évaluation a souligné que le Groupe BEI recueille peu d'informations sur l'expérience client des bénéficiaires et n'utilise pas pleinement les données rassemblées.

**L'évaluation formule les recommandations suivantes visant à améliorer le soutien du Groupe:**

- définir une stratégie actualisée pour le soutien aux PME et aux ETI ;
- renforcer l'efficacité de son soutien thématique ;
- se tenir prêt à s'adapter aux besoins des intermédiaires financiers ; et
- renforcer l'attention portée aux bénéficiaires finals.

## Évaluations en cours

### Évaluation de l'utilisation de prêts-cadres de la BEI pour faire face aux catastrophes et aux situations d'urgence

**Au cours des dernières décennies, la fréquence, l'intensité et la coïncidence des catastrophes et des situations d'urgence ont augmenté.** Cette évaluation se concentre sur les prêts-cadres de la BEI – en tant que produit – et leur utilisation pour faire face à de telles situations.

**Depuis 2008, ces prêts ont permis de réagir à quatre grands types de catastrophes ou situations d'urgence :**

- les catastrophes naturelles causées par des phénomènes météorologiques ou géologiques graves, tels que des inondations ou des tremblements de terre ;
- les urgences en matière de santé publique, telles que la pandémie de COVID-19 ;
- les crises liées aux conflits, comme l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; et
- les situations de déplacements forcés et de populations réfugiées.

**L'évaluation examine la pertinence et les performances des prêts-cadres – en tant que produit – aux stades de la préparation, de la prévention, de la réaction et de la reconstruction face à des catastrophes ou des situations d'urgence.** Elle vise à formuler des recommandations qui améliorent l'adéquation de ce produit dans différents contextes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne.

### Évaluation du Fonds de garantie européen (EGF)

**Le Groupe Banque européenne d'investissement et les États membres de l'UE ont créé le Fonds de garantie européen pour servir de filet de sécurité aux entreprises européennes fortement touchées par la crise du COVID-19.** En fournissant des garanties, l'EGF incite les intermédiaires financiers à proposer davantage de prêts à de meilleures conditions, ce qui permet aux entreprises d'obtenir un financement rapide et avantageux pour surmonter les difficultés économiques entraînées par la pandémie.

**L'évaluation de l'EGF a été demandée par ses contributeurs.** La description du Fonds de garantie européen préconisait une évaluation deux ans après la fin de la période d'investissement. Cette évaluation rend compte aux contributeurs des activités du fonds et des opérations financées au titre de

celui-ci, et met en avant les enseignements tirés. Les conclusions seront transmises au Comité des contributeurs. L'évaluation déterminera dans quelle mesure les objectifs de l'EGF ont été atteints, sa pertinence par rapport aux besoins des intermédiaires financiers et des entreprises à ce moment-là, l'utilisation efficace des ressources mobilisées et sa complémentarité avec d'autres interventions au niveau de l'Union européenne, des États membres et du Groupe BEI.

## **Travaux à venir**

### **Lancement prévu en 2025 – Évaluation du soutien de la BEI aux infrastructures de santé**

En réponse à la pandémie de COVID-19, le soutien au secteur de la santé a gagné en importance, y compris à la BEI. Depuis 2021, le soutien de la BEI dans le secteur de la santé relève de l'objectif de politique publique « Innovation, transformation numérique et capital humain », et de nouvelles priorités de prêt ont été définies dans ce domaine.

Cette évaluation se concentrera principalement sur le soutien aux infrastructures de santé au sein de l'Union européenne, à la lumière de l'objectif de politique publique « Innovation, transformation numérique et capital humain » consistant à mettre en place des systèmes de santé efficaces, accessibles et résilients et à appuyer la préparation régionale aux pandémies. Cette évaluation vient compléter, d'une part, l'analyse rapide réalisée par IG/EV concernant la réponse du Groupe BEI à la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, l'évaluation ciblant l'activité d'apport de fonds propres et quasi-fonds propres du Groupe BEI, qui couvrait le soutien aux sciences de la vie.

### **Lancement prévu en 2025 – Évaluation de la contribution du Groupe BEI à InvestEU**

Le programme InvestEU de la Commission européenne entend encourager l'investissement durable, l'innovation, l'inclusion sociale et la création d'emplois en Europe. L'évaluation portera sur la proposition de valeur du Groupe BEI au titre d'InvestEU, l'efficacité et l'additionnalité de ses opérations relevant d'InvestEU et leur complémentarité avec d'autres initiatives du Groupe. L'évaluation recensera les améliorations qui pourraient être apportées à la gestion, par le Groupe BEI, de futurs mandats similaires au titre du prochain cadre financier pluriannuel.

### **Lancement prévu en 2025 – Évaluation des mandats du FEI à l'appui du secteur privé**

Le FEI, en tant que gestionnaire de mandats, se tourne de plus en plus vers le secteur privé pour soutenir ses objectifs. Il répond également à la demande croissante d'accès aux marchés européens du capital-investissement. De nouveaux fonds à compartiments permettent aux investisseurs d'accéder sur la base d'un bon rapport coût-efficacité aux gestionnaires de capital-investissement et de capital-risque les plus performants en Europe et d'adapter leurs engagements dans les différents compartiments. L'évaluation analyserait la performance de ces nouveaux mandats.

### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation du soutien de la BEI au logement abordable et durable**

Les activités de la BEI couvrent à la fois la rénovation et la construction de logements abordables et durables. Les projets bénéficiant d'un soutien concernent tout autant les efforts d'amélioration du logement dans de petites villes et des zones rurales confrontées à l'évolution démographique que l'aménagement de sites immobiliers majeurs dans de grandes villes connaissant une grave pénurie de logements. Une évaluation des activités de la BEI dans ce domaine sera bienvenue et utile, le logement étant un élément essentiel de l'infrastructure sociale, l'une des huit priorités stratégiques du Groupe BEI et un enjeu extrêmement important dans tous les États membres.

### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation du soutien de la BEI à la transition numérique de l'économie de l'UE**

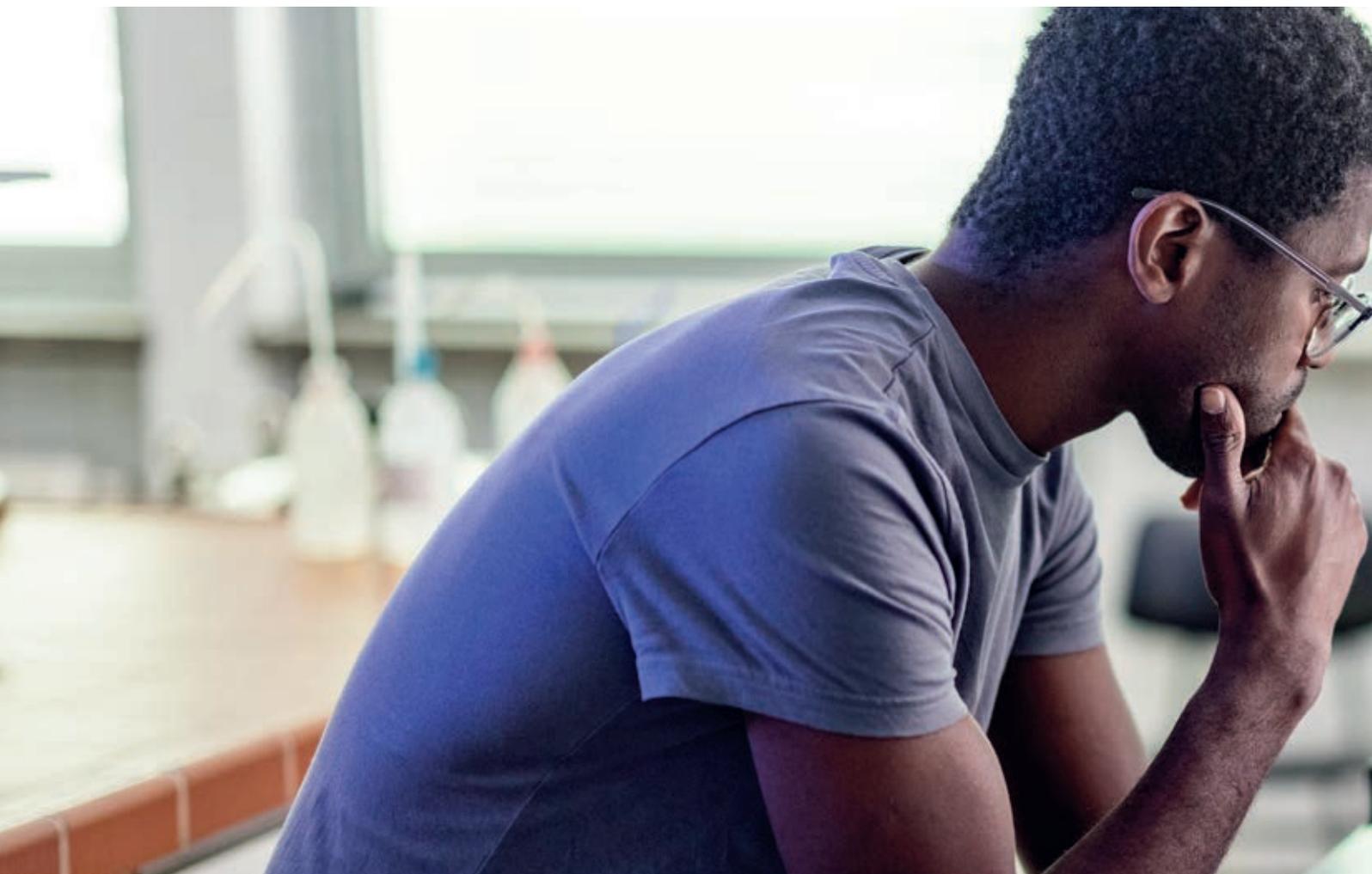
La transition numérique constitue l'une des huit priorités stratégiques du Groupe BEI. Cette évaluation viendra compléter l'examen à mi-parcours de l'orientation de la BEI concernant l'objectif de politique publique « Innovation, transformation numérique et capital humain », et servira de base à sa prochaine version en 2027. Le lancement de cette évaluation a été reporté à 2026, compte tenu d'autres évaluations devant être réalisées impérativement en 2025.

### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation du plan d'action du Groupe BEI pour l'industrie européenne de sécurité et de défense**

Le renforcement du soutien du Groupe BEI à la protection de la paix et de la sécurité en Europe est une priorité stratégique du Groupe. En renforçant son soutien au secteur européen de la sécurité et de la défense, la BEI vise à appuyer des investissements qui garantissent la sécurité tant de l'Union européenne que de ses citoyens, tout en préservant sa capacité de financement et en garantissant l'application des normes environnementales, sociales et de gouvernance les plus élevées. Une évaluation sera utile pour apprécier l'engagement initial du Groupe BEI dans ce secteur et orienter ses financements futurs.

### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation de l'activité du FEI à l'appui de la microfinance**

Le FEI fournit des financements, des garanties de portefeuille et une assistance technique dans le cadre de plusieurs initiatives de l'UE à l'appui de la microfinance. L'évaluation porterait sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de ces activités.



### **Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation des programmes d'éducation et de développement des compétences du FEI**

Le FEI gère plusieurs mandats visant à soutenir le développement des compétences, tels que le mécanisme de garantie de prêts aux étudiants « Master Erasmus+ ». L'évaluation permettrait d'apprécier la contribution des programmes au succès de ces initiatives pour l'ensemble des mandats.

### **Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation de l'initiative Champions technologiques européens**

Ce fonds de fonds, géré par le FEI, fournit des financements à des entreprises de haute technologie prometteuses afin de soutenir leur croissance et de les aider à affronter la concurrence à l'échelle mondiale tout en restant en Europe. L'évaluation portera sur la pertinence et les progrès en cours de l'initiative visant à combler le déficit de financement pour les entreprises européennes en expansion.

### **Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du soutien de la BEI à l'aménagement urbain (infrastructures municipales)**

Cette évaluation se concentrera sur les efforts déployés par la Banque pour contribuer à développer des villes résilientes et à fournir des services urbains durables.





# INVESTIR AVEC UN FORT IMPACT DANS LE MONDE ENTIER, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE BEI MONDE

**Le programme de travail de la fonction d'évaluation vise à soutenir la réflexion stratégique, la conception de produits et les interventions de BEI Monde.** La Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027 vise à s'appuyer sur les atouts de la BEI (réseau de banques multilatérales de développement, capacité de financement et effet de levier des mandats et garanties de l'UE) pour appuyer des investissements à fort impact à l'extérieur de l'Union européenne. Les évaluations prévues couvrent les domaines auxquels la Feuille de route stratégique a donné la priorité (reconstruction de l'Ukraine, processus d'élargissement de l'UE, partenariats avec les voisinages oriental et méridional) et ceux qui ont depuis toujours bénéficié du soutien de la Banque.

**Les évaluations prévues visent toutes à éclairer la réflexion de BEI Monde,** notamment en ce qui concerne le potentiel des partenariats, la mesure de l'impact sur le développement – y compris sur l'égalité hommes-femmes, ainsi que les approches relatives aux produits de financement et la combinaison de ces derniers pour répondre à des besoins spécifiques.

## Évaluations achevées en 2024

En 2024, IG/EV a achevé deux évaluations et une étude sur les activités de la BEI à l'extérieur de l'Union européenne.

### Évaluation du soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'Union européenne



**En octobre 2024, IG/EV a présenté au Conseil d'administration de la BEI son évaluation du soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'Union européenne.** L'évaluation a porté sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et bioéconomique (des fournisseurs d'intrants aux consommateurs) et a examiné toutes les opérations de la BEI déployées de 2014 à 2023 sous la forme de prêts, d'assistance technique et de services de conseil.

**Le soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie apporte une contribution importante aux politiques de l'Union européenne en matière de développement, de voisinage et d'élargissement.** Il met l'accent sur l'amélioration des infrastructures, le renforcement des chaînes de valeur alimentaires et la promotion d'une production alimentaire résiliente et adaptée aux changements climatiques. Entre 2014 et 2023, ce secteur représentait environ 10 % de l'ensemble des prêts de la BEI à l'extérieur de l'Union européenne, avec 56 opérations directes et 205 opérations intermédiées.



**L'évaluation tire cinq conclusions principales.** Premièrement, les activités de la BEI étaient en adéquation avec les politiques de l'UE, mais elles n'ont pas profité pleinement du potentiel de coordination avec les délégations de l'UE et d'autres partenaires. Deuxièmement, les projets examinés ont été menés à bien, ont eu des résultats pérennes, ont contribué à la modernisation des

économies des pays bénéficiaires et ont en partie élargi l'accès au financement. La sélection rigoureuse de promoteurs solides par la BEI et son processus d'instruction approfondi ont compté parmi les principaux facteurs de cette réussite. Troisièmement, les produits de la BEI n'ont pas permis de répondre pleinement à l'éventail des défis auxquels le secteur est confronté. Quatrièmement, malgré la priorité croissante accordée à la sécurité alimentaire et à l'égalité entre les sexes, la capacité de la BEI à contribuer à la réalisation de ces objectifs complexes s'est heurtée à des limites. Cinquièmement, les résultats en matière d'environnement et de climat ont été obtenus de manière manifeste par des prêts directs, et moins par des prêts intermédiés.

**Il ressort de l'évaluation que le modèle économique utilisé par la BEI pour soutenir ce secteur à l'extérieur de l'Union européenne présente des atouts et des limites.** S'il a permis à la Banque de collaborer avec plusieurs partenaires, la contribution de la BEI aux résultats en matière de développement et sa capacité à gérer des projets pour y parvenir ont été limitées. Ces limites découlent d'une gamme de produits incomplète (en particulier l'incapacité à proposer des prêts en monnaie locale), de normes strictes excluant les promoteurs moins expérimentés, d'une assistance technique limitée et d'un suivi insuffisant des résultats en matière de développement. Une présence locale insuffisante de la BEI dans certaines régions a également posé des problèmes en matière de coordination.

**Cette évaluation présentait quatre recommandations** visant à renforcer le soutien de la BEI à l'agriculture et à la bioéconomie à l'extérieur de l'Union européenne :

- renforcer les partenariats avec les délégations de l'UE et d'autres partenaires afin de parvenir à des changements structurels dans le secteur de l'agriculture et de la bioéconomie ;
- dialoguer de manière sélective avec les partenaires dans le cadre d'une approche globale visant à renforcer les chaînes de valeur agricoles ;
- pour répondre aux besoins de financement des entreprises et des agriculteurs axés sur le marché intérieur, envisager d'accroître les prêts en monnaie locale sous la forme de PIBM ; et
- améliorer les performances en matière d'environnement et d'action pour le climat – y compris d'adaptation – dans le secteur de l'agriculture et de la bioéconomie, en particulier dans le cadre des prêts intermédiés à bénéficiaires multiples.

### Évaluation du partenariat BEI-AECID à l'appui des PME sur la rive sud de la Méditerranée



**Le partenariat entre l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et la BEI visait à investir jusqu'à 100 millions d'euros sur la rive sud de la Méditerranée, principalement pour soutenir le développement du secteur privé, en particulier pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME).** Le partenariat a porté sur la période 2011-2023. Il a également cofinancé des opérations d'apport de fonds propres au titre du mandat de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), avec six investissements dans des fonds et une opération directe d'apport de fonds propres entre 2012 et 2014.

**Cette évaluation a porté à la fois sur la gestion du partenariat et sur les résultats obtenus.** Elle est venue compléter l'évaluation effectuée par IG/EV en 2023 du Fonds fiduciaire de la FEMIP, qui a également soutenu la croissance du secteur privé sur la rive sud de la Méditerranée. Si le partenariat a contribué à favoriser le développement du secteur privé et un écosystème du capital-investissement dans la région, il a moins mis l'accent sur les MPME que prévu initialement. Des facteurs tels que la pandémie de COVID-19, la détérioration de la situation économique de la

région et des conditions difficiles ont affecté les performances financières des entreprises et des fonds soutenus. Toutefois, le partenariat a permis d'obtenir des résultats non financiers positifs, notamment en ce qui concerne l'emploi (en particulier pour les femmes et les jeunes) et les normes environnementales, sociales et de gouvernance. La BEI a géré le partenariat de manière efficace à tous les niveaux.

Afin d'améliorer les performances et les résultats de la Banque, l'évaluation s'est traduite par les recommandations suivantes à l'intention de la BEI :

- mettre au point une boîte à outils pour sa collaboration avec les mandants, en particulier pour les opérations de capital-investissement dans des environnements à risque ; et
- combiner les opérations sur capitaux à risque avec d'autres produits à même de contribuer à de meilleurs résultats en matière de soutien aux PME sur la rive sud de la Méditerranée.

### Étude préparatoire en vue d'évaluer l'impact d'un projet relatif à l'eau à Madagascar



**Depuis 2021, IG/EV coordonne une étude sur l'impact de l'intégration des questions d'égalité entre les sexes dans les projets d'infrastructure, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau à Madagascar.** L'étude est financée par le programme de parrainage de la BEI en faveur de la recherche universitaire (EIBURS).

**S'appuyant sur l'expérience concrète de sa participation à cette étude empirique, IG/EV contribue au développement des capacités et des connaissances internes pour les évaluations d'impact.** Il est important de noter qu'il s'agit également de sensibiliser à la capacité des évaluations d'impact à fournir des éléments probants rigoureux permettant d'éclairer la conception des projets.

### Travaux à venir

#### Lancement prévu en 2025 – Évaluation de l'initiative Résilience économique de la BEI

Cette initiative a été lancée en 2016 en réaction à l'instabilité et aux chocs entraînés par la guerre civile en Syrie dans les régions voisines de l'Union européenne. En mettant 6 milliards d'euros de financements à la disposition des secteurs public et privé, parallèlement à des subventions et à une assistance technique, la BEI a cherché à soutenir une croissance durable, des infrastructures vitales et la cohésion sociale dans les pays du voisinage méridional et des Balkans occidentaux.

Cette évaluation portera sur l'approche et les résultats de l'initiative Résilience économique, sa pertinence pour la Banque et son potentiel de reproductibilité.

#### Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation du fonds « EU for Ukraine »

Créé en 2023 dans le cadre plus large de l'initiative « EU for Ukraine » (EU4U), ce fonds vise à renforcer l'aide que BEI Monde apporte à l'Ukraine, en mettant l'accent sur ses besoins en infrastructures essentielles et sur sa stabilité économique. En améliorant l'accès des entrepreneurs au financement, le fonds « EU for Ukraine » joue également un rôle essentiel en facilitant des projets tant publics que privés qui ont pour but de reconstruire des infrastructures municipales vitales.



### Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation de la Feuille de route stratégique de BEI Monde

La Feuille de route stratégique de BEI Monde, publiée en 2023, expose la stratégie de BEI Monde pour la période couverte par l'actuel cadre financier pluriannuel jusqu'en 2027. Cette évaluation a été reportée à 2026 afin de laisser un délai raisonnable pour tester la stratégie, ainsi que les nouveaux procédés et produits..

### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du soutien du Groupe BEI aux pays candidats

En fournissant un ensemble complet d'instruments financiers et de mécanismes de soutien, la boîte à outils de BEI Monde vise à relever les principaux défis économiques, à promouvoir le développement durable et à favoriser une intégration plus étroite. À l'avenir, BEI Monde entend stimuler la croissance et la stabilité à long terme, tout en renforçant l'alignement des pays concernés sur les objectifs et les politiques plus larges de l'Union européenne.

### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation de l'approche stratégique de la BEI en matière de fragilité et de conflit

Cette évaluation était prévue dans la stratégie de 2022. De nombreux pays dans lesquels BEI Monde intervient étant à risque ou confrontés à des situations de fragilité ou de conflit, une telle évaluation sera essentielle pour aider BEI Monde à relever au mieux les défis liés à l'investissement dans de tels environnements et pour déterminer comment contribuer au mieux à la résilience, à la paix et à la sécurité dans le monde.



### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du compartiment « États membres » du Fonds fiduciaire ACP

Une évaluation est prévue par la Plateforme de partenariat pour les fonds. Les fonds fiduciaires sont essentiels à l’octroi de financements concessionnels dans des environnements qui le justifient et, par conséquent, BEI Monde, ses mandants et ses donateurs cherchent en permanence à comprendre leur efficacité et leur efficience.

### Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation de la contribution de la BEI à la stratégie « Global Gateway » de l’UE

Cette stratégie a été lancée en 2022 pour combler le déficit d’investissement mondial dans les infrastructures. Elle vise à accroître les liaisons intelligentes, propres et sûres dans les domaines du numérique, de l’énergie et des transports, tout en renforçant également les systèmes de santé, d’éducation et de recherche dans le monde. L’objectif est de favoriser une meilleure collaboration et d’améliorer les pratiques des entreprises dans des domaines clés tels que l’énergie verte, l’innovation numérique et le développement des infrastructures à l’extérieur de l’Union européenne.



# GÉRER À DES FINS DE QUALITÉ, D'EFFICACITÉ ET D'IMPACT

**Le programme de travail de la fonction d'évaluation comprend des évaluations et des études axées principalement sur l'examen de la manière dont l'organisation, les procédures et les produits internes favorisent la qualité, l'efficacité et l'impact.** Ces évaluations institutionnelles cherchent à contribuer aux projets internes du Groupe qui visent à renforcer l'efficacité et l'impact.

## Évaluations en cours

### Évaluation de la stratégie du Groupe BEI en matière d'égalité hommes-femmes

**Le Groupe BEI a adopté sa stratégie en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation économique des femmes en décembre 2016.** Cette stratégie vise à intégrer progressivement la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble des activités d'octroi de prêts, de panachage de ressources et de prestation de conseils du Groupe BEI, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union. Cette évaluation examine la pertinence et l'efficacité de la stratégie, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des objectifs énoncés.

**Cette évaluation à l'échelle du Groupe BEI répond à des objectifs d'apprentissage et de responsabilité de rendre compte.** D'une part, l'évaluation examine dans quelle mesure la stratégie et les plans d'action connexes se sont révélés pertinents et ont répondu aux attentes. Elle évalue également dans quelle mesure la stratégie a contribué à promouvoir un changement culturel axé sur l'égalité entre les sexes au sein du Groupe. D'autre part, elle fournit des éléments probants, des informations et des enseignements pour guider l'orientation future de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes via les opérations de la BEI.

### Synthèse du rôle et de la contribution du Groupe BEI au cadre financier pluriannuel (CFP) sur la période 2021-2027

**En tant que bras financier de l'Union européenne, le Groupe BEI joue un rôle important dans la mise en œuvre du CFP de l'UE.** Le Groupe est un partenaire clé de la mise en œuvre du programme InvestEU et de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde. Il aide également les États membres à mettre en œuvre des instruments financiers au titre de la Facilité pour la reprise et la résilience et contribue à de nombreuses autres initiatives. La BEI est aussi le principal partenaire consultatif de la Commission européenne pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

**Cette note de synthèse présentera les principales conclusions des évaluations achevées sur les activités du Groupe BEI relevant de l'actuel CFP.** Elle recensera les points forts et les domaines à améliorer au niveau de l'offre du Groupe, du modèle de mise en œuvre et des résultats globaux obtenus au cours de cette même période. Parmi les évaluations examinées figurent des travaux commandés par IG/EV, les mandants, la Cour des comptes européenne et d'autres entités. IG/EV a avancé à 2024 cette synthèse prévue pour 2025 afin d'appuyer les discussions en cours, en préparation du prochain CFP (2028-2034).

## Évaluation du Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact (MAI) de la BEI

**En 2025, IG/EV achèvera son évaluation en cours du Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact (MAI) de la BEI.** Lancé en 2021, ce cadre vise à suivre la valeur ajoutée des opérations de la BEI, leur additionnalité financière et non financière et leur incidence, indépendamment du type d'opération et de la région. À ce jour, environ 3 000 projets ont fait l'objet d'une évaluation selon le Cadre MAI.

**L'évaluation analyse dans quelle mesure le Cadre MAI permet de suivre et de mesurer l'additionnalité et les résultats de la Banque, son utilité pour la prise de décision et l'établissement de rapports, et l'influence qu'il exerce sur la conception ou la mise en œuvre des opérations.** Trois années après son lancement, l'évaluation apprécie également l'efficacité de l'application du Cadre MAI et de l'établissement des rapports y afférents, ainsi que le rôle qu'il joue pour encourager l'apprentissage et la correction de trajectoire tout au long du cycle des projets.

## Travaux à venir

### Conférence en 2025 – 30 ans d'évaluation au sein du Groupe BEI

**La fonction d'évaluation de la BEI fêtera son 30e anniversaire en 2025.** IG/EV organisera une conférence réunissant des intervenants et des spécialistes de haut niveau de l'ensemble de la communauté de l'évaluation et de l'analyse des résultats, afin de discuter de la contribution de la fonction d'évaluation à la préférence désormais donnée à l'impact plutôt qu'au volume, à la fourniture d'éléments probants pour la prise de décision et à l'appui à la correction de trajectoires. Cet événement s'appuiera sur l'expérience de la BEI ces dernières décennies et favorisera la collaboration entre les décideurs, les spécialistes, les banques multilatérales de développement, les institutions de l'UE et les banques nationales de promotion économique.

### Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation de la politique de transparence du Groupe BEI

Cette politique a été adoptée en 2021 et l'évaluation devrait être utile pour sa révision, prévue pour 2027. La transparence fait référence à un environnement dans lequel les objectifs stratégiques du Groupe BEI, son cadre juridique, institutionnel et économique, les décisions de politique générale et leur logique ainsi que les cadres de responsabilité sont rendus publics en temps voulu de manière complète et accessible. La transparence est une condition essentielle à un échange libre et ouvert avec les parties prenantes.

## Provisoirement prévu en 2026 – Évaluation du pilotage par la BEI de prêts fondés sur les résultats à l'extérieur de l'Union européenne

Ces prêts constituent une forme de financement fondée sur les résultats, qui lie directement les décaissements de fonds à l'obtention d'indicateurs de résultat mesurables et prédéfinis. Après l'approbation d'une phase pilote en 2022, l'évaluation déterminera si cette modalité a atteint sa finalité et dans quelles conditions elle pourrait être étendue.

## Provisoirement prévu en 2027 – Évaluation du Cadre de durabilité environnementale et sociale (CDES) du Groupe BEI

Cette évaluation vise à déterminer si les politiques, les normes et les procédures sont adéquates pour protéger les parties prenantes du projet contre des incidences sociales ou environnementales préjudiciables.



### Le saviez-vous ?

Après chaque évaluation, les services de la BEI sont tenus d'élaborer un plan d'action répondant à toutes les recommandations approuvées issues d'une évaluation. La fonction d'évaluation de la BEI **assure, en collaboration avec les services concernés, un suivi périodique de la mise en œuvre de ces recommandations**. Au cours du premier semestre de 2024, cinq recommandations ont été mises en œuvre. À la mi-2024, sur un total de 33 recommandations, 13 faisant l'objet d'un suivi ont été clôturées, 17 étaient ouvertes (échéance ultérieure) et trois étaient en souffrance.



### Gardez un œil sur cette rubrique !

À l'occasion de son 30e anniversaire, IG/EV tirera des enseignements de ce corpus de données accumulées sur la prise en compte des conclusions des évaluations. Elle fera le point sur 30 années de recommandations et de plans d'action afin de recenser les tendances récurrentes et les goulets d'étranglement en matière d'amélioration des résultats, et de mettre en évidence les domaines dans lesquels les évaluations ont conduit à de meilleurs résultats et à des changements dans les pratiques du Groupe BEI.

# UN MEMBRE ACTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ÉVALUATION

## Élargissement de notre réseau d'évaluation et de sa portée



Marraine de haut niveau de la 15e conférence bisannuelle de la Société européenne d'évaluation 2024



Participation d'IG/EV à **16** groupes de haut niveau



**4** évaluations publiées



**3** vidéos concernant l'évaluation



**2** pages web de synthèse d'évaluations



**1** note d'information publiée



**2** articles de blog



**3** ebulletins d'information actualisés envoyés par courriel à plus de 300 professionnels de l'évaluation

### **La communauté internationale de l'évaluation constitue un écosystème qui favorise l'apprentissage et la collaboration entre les institutions, les régions et les parties prenantes.**

Cette communauté encourage l'apprentissage mutuel dans les approches, en permettant le développement des capacités et en offrant une plateforme de réflexion sur de nouvelles méthodes et de nouveaux produits d'évaluation. Ce type de collaboration contribue à établir une évaluation indépendante en tant qu'élément essentiel de la responsabilité de rendre compte et de l'apprentissage des institutions publiques, tout en renforçant les pratiques d'évaluation.

**En contribuant activement à la communauté de l'évaluation, le Groupe BEI aide à promouvoir les meilleures pratiques, à explorer de nouvelles approches et à renforcer les capacités.** En 2024, en plus de participer à plusieurs réseaux nationaux et institutionnels, IG/EV a contribué activement aux groupes ou événements suivants :

• **Société européenne d'évaluation (SEE)** – En réunissant des universitaires et des professionnels de l'ensemble de l'Europe et des secteurs concernés, la SEE permet aux membres d'échanger des connaissances en matière d'évaluation et de nouer des partenariats. En tant que marraine et contributrice de premier plan à la 15e conférence bisannuelle de la SEE en septembre 2024, qui a réuni plus de 950 participants, IG/EV a organisé quatre tables rondes sur i) l'amélioration de l'évaluation dans les institutions européennes, ii) l'évaluation dans un monde dominé par l'IA, iii) l'évaluation relative à l'égalité entre les



sexes et iv) le thème de la migration, des déplacements forcés et de l'immobilité, ainsi que la manière dont les évaluateurs peuvent aider à comprendre des changements complexes et multidimensionnels. La participation d'IG/EV à cette conférence a contribué à façonner les débats thématiques liés à l'évaluation, tout en permettant à IG/EV d'apprendre de ses homologues et d'explorer de nouvelles approches et méthodes d'évaluation.

• **Groupe de coopération pour l'évaluation (GCE)** – Le GCE réunit les fonctions d'évaluation des plus grandes institutions financières internationales. Il sert d'organisme de normalisation pour les fonctions d'évaluation. Il vise à renforcer l'utilité des évaluations et à promouvoir une culture de la prise de décision fondée sur des éléments probants. Les responsables de l'évaluation qui font partie du GCE se réunissent deux fois par an pour discuter des évolutions récentes dans ce domaine. La division Évaluation participe activement à plusieurs axes de travail du GCE. En mars 2024, elle a mis en place la « ECG Climate Platform », une communauté de pratiques pour les évaluateurs en matière d'action en faveur du climat. La division Évaluation contribue également aux groupes de travail du GCE sur la gestion des connaissances en matière d'évaluation et sur les évaluations en temps réel et à un stade initial. Elle est également membre de la communauté de pratiques du GCE sur les données et l'innovation, qui vient d'être créée. Parmi les faits marquants des réunions annuelles du GCE en 2024 figurent des discussions approfondies sur les méthodes d'évaluation déclenchées par deux présentations de la division Évaluation concernant le recours à l'analyse contrefactuelle de l'impact dans les évaluations et le recours à l'apprentissage automatique pour repérer des schémas dans de grands volumes de données textuelles. La participation active de la division Évaluation au GCE contribue à de précieux échanges entre les responsables de l'évaluation des institutions financières internationales et offre des possibilités d'apprentissage auprès de pairs.

• **Asian Evaluation Week** – Lors de la Asian Evaluation Week (semaine asiatique de l'évaluation) 2024, IG/EV a présidé une session consacrée aux principaux défis auxquels sont confrontées les PME pour accéder au financement bancaire et au rôle des politiques publiques dans l'amélioration de cet accès. IG/EV a partagé son expérience avec plus de 300 participants aux côtés d'experts de la BERD et de la BASD.

• **Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective** – En 2024, IG/EV a coorganisé plusieurs ateliers et contribué activement à l'organisation de l'université d'été de la Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective (SOLEP). Ces événements promeuvent la culture de l'évaluation des politiques publiques au sein des institutions nationales et européennes situées au Luxembourg.

**En outre, l'année 2024 a été marquée par le déploiement d'une nouvelle approche en matière de développement professionnel pour les évaluateurs d'IG/EV, qui s'appuie sur un savoir-faire interne et externe et favorise la formation conjointe avec d'autres organisations partageant les mêmes valeurs.** Un programme de formation entre pairs a été mis en place pour compléter la participation à des formations spécialisées et externes. Dans un esprit de collaboration et de renforcement de l'écosystème d'évaluation, la BEI dispense des formations auprès d'autres banques multilatérales de développement ou institutions financières internationales, et élabore conjointement des programmes de formation tout en soutenant les capacités internes en matière de méthodes d'évaluation.

## Renforcement de nos compétences en matière d'évaluation

**4** formations dispensées par IG/EV à des parties prenantes externes

**1** formation donnée aux services de la Banque

**1** formation organisée conjointement avec d'autres banques multilatérales de développement

**4** formations entre pairs dispensées au sein d'IG/EV

**5** formations externes et **2** formations internes reçues

**5** communautés de pratiques dans lesquelles IG/EV est active

**IG/EV continue d'améliorer la diffusion et la portée de ses publications**, en particulier au sein de la communauté européenne de l'évaluation. Par exemple, les publications d'IG/EV figurent désormais dans la lettre d'information de la Société européenne d'évaluation, qui est diffusée auprès de plus de 6 000 abonnés.

## La communication et la sensibilisation en quelques chiffres



**7 250**

consultations uniques des pages web de la division Évaluation de la BEI



**2 379**

téléchargements de publications de la division Évaluation



**4 904**

visiteurs des pages web de la division Évaluation de la BEI

Période : 12 octobre 2023 au 12 octobre 2024

### Faut-il se rendre sur place ou rester dans son bureau ?

Des entretiens en personne ou en ligne pour les évaluations ?

Dans ce blog, les évaluateurs qui travaillent à la BEI ont fait part de leurs expériences récentes afin d'aider les évaluateurs d'autres institutions à prendre des décisions éclairées sur les formats d'entretien qui conviennent le mieux en fonction du type d'évaluation.

**IG/EV continue de tester de nouvelles approches et méthodes**, Elle s'est concentrée cette année sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en tant qu'outil pour les évaluateurs, ainsi que sur la mise à niveau nécessaire des compétences pour évaluer l'utilisation de l'IA. Elle collabore étroitement avec des collègues de toutes les organisations confrontées à des défis similaires et cherchera à contribuer à la réflexion et à l'expérience sur ce sujet en 2025.



# ÉVALUATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024  
ET PROGRAMME DE  
TRAVAIL POUR 2025-2027



Banque européenne  
d'investissement | Groupe